

Le Tréport Magazine

N°201
Novembre
Décembre
2021



*Bernard Lavilliers
tourne son clip au Tréport*

Une indispensable solidarité

Alors que de nombreux candidats à l'élection présidentielle ont pour principal objectif de diviser les Français ou pire, de les monter les uns contre les autres, il me semble au contraire que nous devons, dans toute la mesure du possible, faire preuve d'unité et de solidarité.

Ce mot prend toute sa signification dans notre ville. Depuis très longtemps, nous portons notre attention sur les plus fragiles et de nombreuses actions sont menées en leur faveur. Nous développons également des initiatives au profit de tous les Tréportais. La liste est longue, mais je pense notamment à l'aide de 200 euros accordée aux étudiants, à la prise en charge d'une partie du transport scolaire, au colis et au spectacle à destination des aînés, à l'aide aux associations qui profitent à tous, aux initiatives culturelles, aux infrastructures accessibles gratuitement, ou encore, et c'est nouveau cette année, au Pass'SporTréportais qui accorde une aide pour l'inscription des jeunes à un club sportif. Toutes ces actions sont accordées sans condition de ressources.

Il nous fallait aller plus loin, en nous adressant tout particulièrement à celles et ceux dont les difficultés sont telles qu'ils ne parviennent pas à se nourrir de façon convenable. Avec l'espace socio-culturel l'Ancrage, depuis longtemps, nous

avons travaillé à la mise en œuvre d'une épicerie solidaire. Elle ouvre ses portes à la mi-novembre dans les anciens locaux de l'école Paul Paray, rue Alexandre Papin.

À terme, elle s'adressera à 40 foyers, essentiellement Tréportais, mais aussi Eudois, puisque nos voisins de Eu s'impliquent directement dans ce projet. Il ne s'agit pas «seulement» d'apporter une aide alimentaire. Ce projet va bien plus loin. Les clients-bénéficiaires de cette structure trouveront dans ce lieu un véritable coup de pouce pour aller de l'avant. Le personnel de l'Ancrage leur offrira les conseils, les contacts et les liens dont nous avons toutes et tous besoin pour progresser et nous épanouir.

Laurent Jacques,
Maire du Tréport



Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) sur rendez-vous.

Mélanie DELGOVE
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, pôle d'aide et d'accompagnement à domicile, pôle action sociale). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h :

02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Camping municipal Les Boucaniers : 02 35 86 35 47

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques
de Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon
76260 Eu
36 46

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Société des Eaux
de Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai
76200 Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École élémentaire
et maternelle
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

État civil

Naissances

Aria SUSUNAGA
Raphaël MARCHOIS
Raphaël BRIFFARD
Thyamm SEVELIN
Maé GUILLERME

La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Louis BOCQUILLON
Pierre ADAIRE
Émile LESAGE
Noëlla LESAGE née BUTIN
Odile PESQUET née THEROUDE
Jean-Marc DUMONTIER
Romain DUBUC
Claudie LEBEGUE née VOCHELLE
Etienne DELUMEAU
Jean-Loup HOLTZAPFFEL
Réjane LEROUX
Michel LELONG
Michel DEBURE
Yves TOURTOIS
Yves MAUROUARD
Albert LINAN
Micheline BOUTIN née DESENCLOS
Micheline LANGUERRE née TERNISIEN
Michel LIARD
Jacques DELOTHEL
Charlotte BOILLOT née VINCIENNE
Réjane GUÉRAIN née FOLOPPE
Micheline METGY née MATHON
Simone DISANT
Christiane FOIRE née DAVERGNE
Hélène THEER
Charles DEVISMES
Eugénie AVENEL née GOURDIN
Andrée COLLIN née LENFANT
Micheline DUCHOSSOY née COURTOIS
Alain GRELLÉ
Thérèse PRÉVOT

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Une saison culturelle riche

Après plus d'une année marquée par les annulations en raison de la pandémie, la programmation culturelle pour la saison 2021-2022 est riche

C'est en compagnie du groupe «Parité Mon Q l'Élégance vocale», que le public a récemment découvert la programmation de la saison culturelle au Tréport. Les chansons paillardes, interprétées avec style et avec une extraordinaire maîtrise vocale ont conquis les spectateurs.

Avant cette représentation, chacun avait pu découvrir le programme qui se compose comme suit :

«Le loup et les 7 chevreaux», par la compagnie Les Marmousets le **samedi 20 novembre** à 15 h 30 à la médiathèque. Gratuit.

«Une vie», d'après Maupassant, avec Clémentine Célerié **vendredi 26 novembre** à 20 h salle Reggiani. Entrée : TP 12 euros, TR 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

«Le magicien des couleurs» par la compagnie des Grandes Oreilles le **samedi 27 novembre** à 11 h et 15h30 à la médiathèque. Gratuit.

«The Tiki Sisters» de Gomme Production le **vendredi 11 mars** à 20 h salle Serge Reggiani. Entrée : TP 7 euros, TR 5 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

«Une danseuse dans la bibliothèque» par Nathalie Collantes le **samedi 19 mars** à 15 h 30 à la médiathèque. Gratuit.

«Eh Hop» par la compagnie Sacs de Nœud le **samedi 26 mars** à 11 h à la médiathèque. Gratuit.

«Concert de Printemps» par l'orchestre d'harmonie du Tréport le **dimanche 27 mars** à 16 h 30 salle Serge Reggiani. Gratuit.

«Le Ballon Rouge» par Gomme Production le **vendredi 1er avril** à 20 h salle Serge Reggiani. Entrée : 3 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

«How to get to the moon» par la compagnie Mumbo Jumbo le **samedi 2 avril** à 15 h 30 à la médiathèque. Gratuit.

«Bizarre, vous avez dit bizarre» par la compagnie l'Escouade le **samedi 7 mai** à 15 h 30 à la médiathèque. Gratuit.

«Cache-moi si tu peux» avec Alex Goude et Léa François le **vendredi 13 mai** à 20 h salle Serge Reggiani. Entrée TP 12 euros, TR 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Pour les spectacles à la médiathèque, l'entrée est gratuite, mais la réservation est obligatoire (02 35 86 84 88 ou par mail mediatheque@ville-le-treport.fr).



Alex Goude vous donne rendez-vous le 13 mai.

Pour les autres spectacles, les réservations sont recommandées en mairie, auprès du service culturel (02 35 50 55 31/35 ou par mail culturel@ville-le-treport.fr).



Clémentine Célerié, salle Reggiani, le 26 novembre

Festival Tréportraits du 3 au 6 février

«Les Fouteurs de Joie» **jeudi 3 février** à 20 h salle Serge Reggiani. Entrée TP 12 euros, TR 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

«Premières neiges» par Lucie Malbosc le **vendredi 4 février** à 11 h et 15 h 30 à la médiathèque. Gratuit.

«La rue Kétanou» **samedi 5 février** à 20 h salle Serge Reggiani. Entrée TP 12 euros, TR 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

«Quel Cirque !», par Amélie Affagard le **dimanche 6 février** à 15 h à la salle de l'Abribus de Criel-sur-Mer. Entrée TP 12 euros, TR 8 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Pass-SporTréportais

La Ville du Tréport offre une participation pouvant aller jusqu'à 50 euros à chaque Tréportais de moins de 18 ans pour son inscription à un club sportif.

Pour en bénéficier, il convient d'adhérer à un club Tréportais (ou se trouvant sur le territoire de la Communauté de Communes si l'activité choisie n'est pas proposée au Tréport) et de faire remplir par le club un feuillet disponible à l'accueil de la mairie.

Rejoignez-nous sur notre page
Facebook Ville Le Tréport



Vous y trouverez des infos,
des photos, des vidéos.

Spectacle de Noël à Rouen

La Ville du Tréport organise une sortie à Rouen pour permettre aux enfants d'apprécier le spectacle «Aladdin sur glisse» à l'approche de Noël.

Cette journée aura lieu le **dimanche 12 décembre** (départ de la mairie à 14 h). Deux bus, pour un total de 100 places, sont prévus. L'inscription est réservée aux Tréportais. Une participation de 2 euros est demandée. L'enfant doit être accompagné par un adulte.

Renseignements et inscriptions au service culturel en mairie au 02 35 50 55 31 ou au 02 35 50 55 35 ou par mail culturel@ville-le-treport.fr (se munir du livret de famille et de la première page de sa feuille d'impôts sur le revenu pour l'inscription).

Nécrologie

Nous avons appris le décès au mois d'octobre de deux piliers de la vie associative locale, deux hommes connus pour leur engagement.

Daniel Foulon, président du TTMTE, a succombé à un infarctus alors qu'il allait fêter quelques jours plus tard ses 79 ans. Connu pour son fort caractère, M. Foulon avait encouragé plusieurs générations de jeunes à découvrir le tennis de table. Il ne comptait jamais son temps lorsqu'il s'agissait de faire connaître ce sport et, particulièrement, le club des trois villes sœurs.



C'est l'envie d'aider les autres qui a toujours animé Pierre Van d'Huynslager. Originaire de Saint-Quentin-Lamotte, il était parti à Arras dans un cadre professionnel. Sur place, il avait pris la tête de l'antenne locale du Secours Populaire. À l'heure de la retraite, il était revenu s'installer à Mers-les-Bains. La municipalité du Tréport l'avait alors sollicité pour reprendre le rôle du Secours Populaire, alors en manque de bénévoles et de responsables. Il avait tout naturellement répondu favorablement et, depuis 2015 et tant que sa santé le lui a permis, il a veillé sur cette association caritative. Il s'est éteint à la veille de ses 75 ans.

Aides financières

La Ville du Tréport accorde une aide financière aux familles tréportaises dont les enfants prennent le bus pour se rendre à l'école maternelle, à l'école primaire, au collège ou au lycée. Cette aide couvre 50 % du montant restant à la charge de la famille.

Une aide de 200 euros est également

accordée, cette fois à tous les jeunes domiciliés au Tréport et réalisant des études post-bac. Cette aide est renouvelable pour chaque année d'études.

Dans les deux cas, les dossiers sont à retirer en mairie et à retourner au plus tard le 23 décembre.

SVP Juridique

Vous avez une question d'ordre juridique ? Vous cherchez une réponse dans le domaine du logement, de l'emploi, des assurances, de la consommation ? La Ville du Tréport vous invite à interroger SVP Juridique.

Vous pouvez contacter cette société du lundi au vendredi de 9h à 19h au 02 38 79 00 56. Indiquez le code MIS09 et posez votre question. Des dizaines d'experts sont à votre écoute pour vous répondre. Ce service est financé par la Ville du Tréport. Prix d'un appel local.

Macarons de stationnement

Les macarons de stationnement pour l'année 2022 seront mis en vente en mairie à partir du **lundi 6 décembre**.

Les Tréportais, domiciliés ou résidents secondaires, peuvent acquérir ce macaron au prix de 20 euros pour l'année. Il suffit de se présenter en mairie muni de sa carte grise et de sa taxe d'habitation pour justifier de son adresse tréportaise et du règlement en espèces ou par chèque.

Bernard Lavilliers en tournage au Tréport

Le Tréport commence à être connu dans le milieu artistique et nombreux sont ceux qui viennent pour un tournage. Il y a quelques semaines, c'est Bernard Lavilliers et le duo Terrenoire qui étaient présents pour leur nouveau clip.

Le 12 novembre dernier, Bernard Lavilliers a sorti son nouvel album intitulé «Sous un soleil énorme». C'est lors d'un séjour de plus de trois mois en Argentine qu'il a écrit la plupart des textes qui le composent. Mais c'est bien en pensant à Saint-Etienne, la ville qui l'a vu naître, et en collaboration avec deux jeunes stéphanois, les frères du duo Terrenoire, qu'il a co-écrit «Je tiens d'elle».

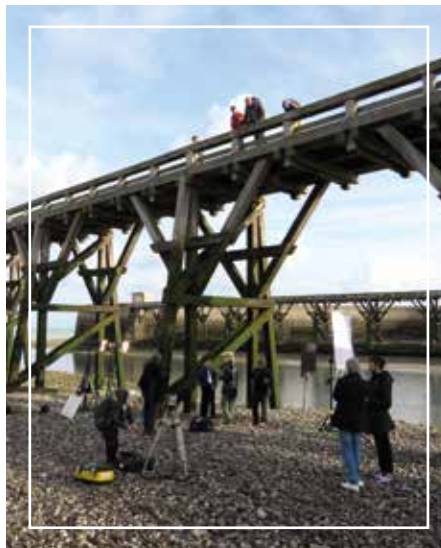
Pour le tournage du clip qui illustre ce titre, les artistes ont jeté leur dévolu sur la Ville du Tréport. «Je tiens d'elle» évoque largement Saint-Etienne, mais aussi «la nécessité de s'en éloigner, de partir vers d'autres horizons, de franchir les océans». Le Tréport, son phare et sa jetée illustraient bien cet univers.

Bernard Lavilliers évoque sa rencontre avec Terrenoire avec beaucoup de tendresse : «Leur grand-père a travaillé à l'usine avec mon père. J'ai écouté ce qu'ils font et j'ai aimé. Nos deux visions de Saint-Etienne sont équilibrées. Je leur raconte la ville que j'ai connue, et qui n'est plus, et ils me répondent». Lui même a travaillé dans cette usine. Il en garde un souvenir très présent : «je prenais le tram à 5 h le matin pour aller à la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne où l'on fabriquait le FAMAS».

Quant à Raphaël et Théo, les deux frères de Terrenoire, ils en sont encore à leur ravissement de pouvoir travailler avec un tel artiste. Bernard Lavilliers a toujours été une référence pour eux. «Nous sommes très heureux de pouvoir parler de chez nous, mais dans ces conditions, dans le cadre de cette collaboration, cela va au-delà de notre espérance».

À l'occasion du tournage de ce clip, Bernard Lavilliers découvrait la Ville du Tréport. Il reconnaît que «cela peut m'inspirer quelque chose». Féru de voile il aimerait «découvrir la ville depuis le large. Voir les falaises comme un havre, ça doit être impressionnant».

Ce clip est à découvrir sur Youtube ainsi que sur les pages facebook de Bernard Lavilliers et Terrenoire depuis le 3 novembre.

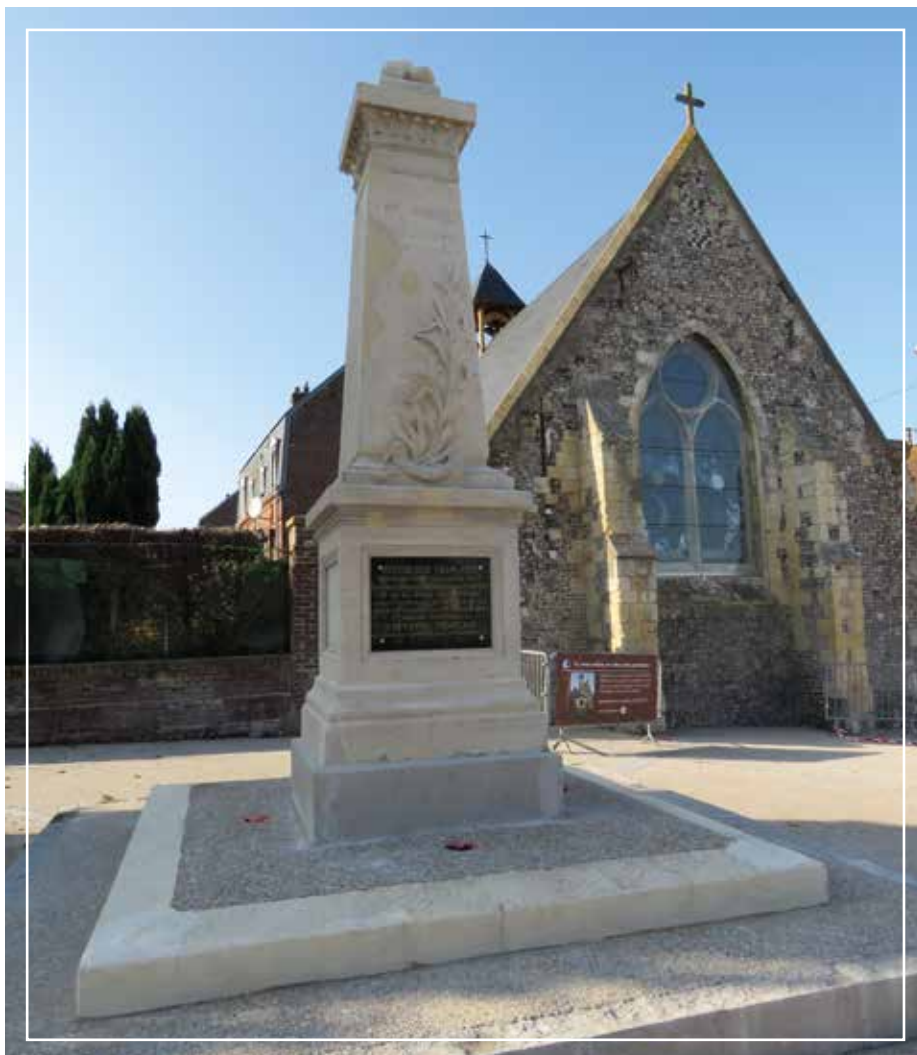


Le monument de 1870 retrouve sa jeunesse

Après la réfection du parvis qui jouxte la chapelle Saint-Julien, la Ville a fait procéder à la restauration du monument consacré à la guerre de 1870-1871. C'est l'entreprise Serviloc qui a été mandatée pour mener à bien cette mission.

Érigé en 1903, ce monument avait bénéficié d'une première restauration en 1987. Il a cette fois été décidé de lui redonner un aspect plus proche de celui d'origine. Les joints en ciment qui avaient détérioré la pierre ont été remplacés par des joints en mortier minéral.

Le socle en briques a été repris, l'entourage enlevé et, avant de travailler sur les fissures, un hydrogommage à basse pression a permis d'ôter les lichens et les mousses. Le monument a ensuite bénéficié d'un traitement hydrofuge reminéralisant. Il ne reste plus qu'à assurer sa mise en valeur par un système d'éclairage approprié. Le coût de ce chantier est de 7 600 euros hors taxes.



103 Tréportais diplômés

La Ville du Tréport a invité les 103 jeunes Tréportais ayant obtenu un diplôme à se réunir en mairie pour une petite cérémonie. Laurent Jacques n'a pas manqué de féliciter tous ces jeunes et à les encourager à faire preuve d'ambition en allant loin dans leurs études. Il a remis à chacun des livres et deux places de cinéma.

Frédérique Chérubin-Quennesson, adjointe en charge des affaires scolaires, a aussi rappelé que la Ville soutient les élèves du primaire et du secondaire en prenant en charge la moitié de la facture de bus ainsi que les étudiants en offrant une bourse de 200 euros pour chaque année post-bac.



Le PPRN reste inchangé

La Ville a fait usage de toutes les procédures à sa disposition pour obtenir la révision du Plan de Prévention des Risques Naturels. Malgré tout, tout un secteur de la ville reste classé en zone rouge «risque inondation».

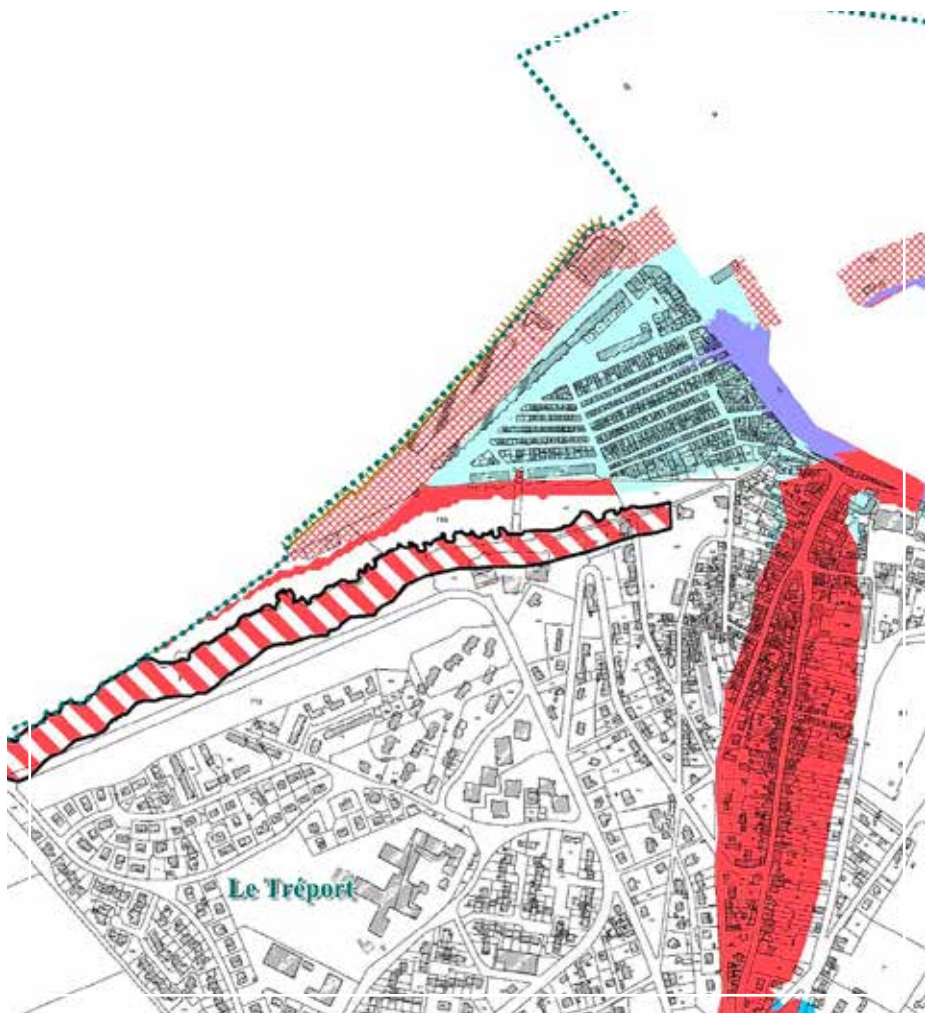
Les services de l'État ont imposé à la ville du Tréport de disposer d'un PPRN, le Plan de Prévention des Risques Naturels. Ce plan prévoit le classement de certains secteurs en zones «à risques» (différents types de risques peuvent être retenus selon les spécificités géographiques). Ces zones, selon leur classement, peuvent imposer des contraintes plus ou moins lourdes aux propriétaires concernés.

Au Tréport, l'élaboration du PPRN a conduit au classement de tout un secteur, particulièrement celui concernant les rues Suzanne, Saint-Michel et de la Commune de Paris en zone rouge risque «inondation». Dès qu'elle en a eu connaissance, la municipalité a réagi. Le Maire a rétorqué que ces voies sont soumises au ruissellement en cas de forte pluie, mais que la pente empêche toute inondation. Il a donc demandé à ce que cette erreur manifeste soit corrigée. Un dossier a été monté, photos et témoignages à l'appui, pour démontrer que l'eau peut passer, parfois de manière impressionnante, mais qu'elle ne peut y stagner.

Des conséquences pour les riverains

Malgré toutes ses démarches, la dernière en date ayant été portée devant le tribunal administratif, la Ville n'a pas eu gain de cause. Les services de la Préfecture campent sur leur position. Toute cette zone, ainsi que d'autres qui ne concernent pas directement les particuliers (comme la zone d'activités Sainte-Croix), restent classées en zone rouge «risque inondation» dans le PPRN.

Les conséquences ne sont pas négligeables pour les particuliers propriétaires dans ce secteur. La législation prévoit que les logements peuvent continuer à être habités, mais que toute construction nouvelle ou extension y est interdite. En outre, un assureur peut rechigner à assurer le bien ou tenter d'en augmenter la prime. Dans des communes où le PPRN est déjà appliqué, des riverains ont même estimé que ce classement avait engendré une baisse de la valeur de leur bien.



Le secteur en rouge est classé «risque inondation».

Lutte contre le ruissellement

La Ville du Tréport a épuisé tous ses recours face au tribunal et le PPRN est donc définitivement validé. Pour autant, des actions concrètes vont pouvoir être menées pour limiter le ruissellement constaté lors de fortes précipitations.

Ces ruissellements sont dus au fait que les rues Suzanne, Saint-Michel et de la Commune de Paris, ainsi que la route de Dieppe dans une moindre mesure, voient dévaler les eaux pluviales venant des Terrasses, de la pommeraie, des Granges, des quartiers qui se sont urbanisés plus tardivement. Le réseau

pluvial des rues précédemment citées n'avait pas été dimensionné pour absorber un tel flux.

La Ville a donc lancé une assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de déterminer les actions à mener. Il s'agira dans un premier temps de reprendre les études les plus récentes sur le sujet avant de retenir les moyens à mettre en œuvre. Les résultats sont attendus pour le début de l'année 2022. Ils pourront alors faire l'objet d'un plan d'investissement sur plusieurs années.

La vie en rose au mois d'octobre

Les bénévoles de l'association Bout de Chemin ont, une fois de plus, réalisé un formidable travail à l'occasion d'Octobre Rose. Pour sensibiliser au dépistage précoce du cancer du sein, ils ont multiplié les actions : conférence, initiation à un sport, partenariats, marches, sortie à vélo... tout est bon pour faire connaître cette cause.

Au fil du temps, toute la petite équipe emmenée par Stéphanie Lespagnol est parvenue à fédérer de nombreux partenaires. De nombreuses associations ont rejoint le mouvement et, cette année, plusieurs commerçants ont paré leurs vitrines de rose en signe de soutien. Certains ont même organisé des collectes de fonds. Les élèves du lycée le Hurlevent ont également confectionné et vendu des petits nœuds roses. Tous les bénéfices sont reversés au profit de l'association EMMA.



Photos : Ulterior Portus

Des travaux à l'accueil Brossolette

L'ancienne école maternelle Brossolette reçoit désormais les accueils de loisirs ainsi que les activités périscolaires. Pour cela, il a été nécessaire de transformer une partie des locaux. La Ville a profité de cette opération pour faire refaire toute la toiture ainsi que celle qui concerne le restaurant scolaire, situé dans le même bâtiment. Au passage, toutes les gouttières, qui débordaient parfois lors de fortes précipitations, ont été redimensionnées.

Le montant total de ce chantier s'élève à 221 700 euros TTC. Pour son financement, la Ville a bénéficié d'une aide de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime et de la DSIL, ce qui couvre 65 % de la dépense.



Le Tréport primé au niveau national

Avec son projet «Ici commence la mer», la Ville du Tréport a reçu, à l'unanimité, deux prix nationaux pour son caractère exemplaire.



Grégory Aubert, Mélanie Delgove, Nathalie Vasseur et Jean-Marc Quatrelivre étaient à Paris pour recevoir le prix de l'Ingénierie Territoriale.

Il y a quelques semaines, les Tréportais ont vu apparaître la mention «Ici commence la mer», apposée par le biais d'un pochoir près de chaque avaloir. Des filets ont également été posés sur la partie finale du réseau pluvial pour intercepter tous les déchets qui, auparavant, finissaient leur course dans le port et dans les eaux de baignade.

Face au prix exorbitant demandé par les entreprises spécialisées dans ce type de dispositif, Grégory Aubert, responsable de la voirie au Centre Technique Municipal, avait eu l'idée de faire appel au savoir-faire de ses collègues. Michel Catelain, ancien marin pêcheur, a assuré la conception des filets. Jean-Marc Quatrelivre, mécanicien, a utilisé des chutes d'inox pour concevoir l'armature. Bruno Fortini s'est chargé de la pose et du marquage avec les pochoirs.

La Ville du Tréport a présenté ce projet aux «Trophées de l'ingénierie territoriale», qui récompense les initiatives développées en interne dans les collectivités. Elle a eu la bonne surprise d'apprendre, que le prix lui était décerné, à l'unanimité du jury,

dans la catégorie «Gestion des déchets et économie circulaire».

Nathalie Vasseur, 1^{ère} adjointe au Maire et Mélanie Delgove, adjointe en charge de la voirie, se sont rendues à Paris en compagnie de Jean-Marc Quatrelivre et Grégory Aubert pour recevoir ce prix.

Quelques jours plus tard, la Ville a reçu une autre bonne surprise. Elle était aussi candidate avec ce même projet dans le cadre des «Prix Territoriaux de la Gazette des Communes». Cette fois encore, c'est à l'unanimité que le jury a décerné son prix à notre collectivité. Les membres du jury (membres de l'association des Maires de France, administrateurs de collectivités, techniciens...) ont assuré avoir eu un «véritable coup de cœur» pour ce projet. Ce nouveau prix doit être remis lors du Salon des Maires les 17 novembre.

Ces deux récompenses viennent couronner les efforts d'élus et d'agents qui ont mobilisé leurs énergies et leurs savoir-faire de manière exemplaire et qui ont ainsi été salués par leurs pairs.



Michel Catelain a réalisé les filets sur mesure.

L'épicerie solidaire ouvre ses portes

En projet de longue date, l'épicerie solidaire ouvre ses portes le 18 novembre à la demande de la Ville et sous l'égide de l'Ancrage.

Voici près d'une vingtaine d'années que la Ville avait, pour la première fois, évoqué l'idée d'une épicerie solidaire. Les obstacles ont été nombreux et le projet avait été remis dans les cartons, jusqu'à l'arrivée d'un nouveau directeur à l'espace socio-culturel l'Ancrage en la personne d'Éric Sénécals. «*La Ville, principal financeur de cette structure, lui a alors demandé de remettre le projet sur les rails*», indique Laurent Jacques, Maire. Moins d'un an après la prise de fonction du directeur, l'épicerie solidaire ouvre ses portes à la mi-novembre.

L'équipe de l'Ancrage, qu'il s'agisse des salariés ou des bénévoles, n'a pas ménagé ses efforts ces derniers mois pour faire aboutir ce dossier. Il a fallu monter un projet cohérent et trouver les financements appropriés.

«*Nous ne voulions pas simplement ajouter une activité à l'Ancrage. Nous voulions un projet d'ensemble avec un accompagnement des personnes et leur interaction avec les autres activités de l'Ancrage*», indique Éric Sénécals, directeur de la structure.

Pour coordonner cette épicerie solidaire, il peut compter sur Amandine Ingouf. Quant à Lory Mariette, elle se charge de l'accompagnement et du lien avec les autres activités de l'Ancrage.

Pour son fonctionnement, l'épicerie bénéficie du soutien financier de la Ville du Tréport pour 75 % et de la Ville d'Eu pour 25 %. Les clients-bénéficiaires seront donc issus de ces deux communes. Ce sont les travailleurs sociaux qui se chargent d'instruire les dossiers pour retenir les 12 foyers qui, dans un premier temps, pourront accéder à l'épicerie. Dans quelques mois, ce sont jusqu'à 40 foyers qui pourront être concernés en même temps. «*Nous signons un contrat avec les familles, pour 3, 6 ou 9 mois. Nous fixons des objectifs. Ici, les clients peuvent faire les courses pour 15 % de la valeur réelle des produits. Avec l'économie réalisée, on doit pouvoir faire face à un éventuel retard de loyer, honorer une facture en souffrance, payer un deux-roues qui permettra de retrouver un emploi... Ce contrat est un coup de pouce pour se sortir d'un mauvais pas*», précise M. Sénécals. Les personnes concernées s'engagent aussi



Éric Sénécals, entouré de Amandine Ingouf et Lory Mariette.

de leur côté à suivre les ateliers qui leur sont conseillés comme l'atelier cuisine pour découvrir comment utiliser certains produits ou l'atelier gestion du budget si besoin.

En devenant client-bénéficiaire, on adhère automatiquement à l'Ancrage pour une somme symbolique pour une année entière. Cela encourage chacun à continuer à suivre toutes les autres activités de l'Ancrage et elles sont très variées. «*Cela permet aussi de renforcer ou de nouer de nouveaux liens avec les autres adhérents de l'Ancrage*», assure M. Sénécals.

L'épicerie solidaire est installée dans les

anciens locaux de l'école Paul Paray, en dessous de l'école de musique. Le lieu s'étend sur 220 m². Il a fait l'objet d'une réhabilitation par les bénévoles de l'Ancrage et les services techniques de la Ville. L'endroit abrite également une partie des activités de l'Ancrage et propose ainsi un nouveau point d'accueil ouvert à tous en centre ville.

L'épicerie est ouverte le mardi et le jeudi après-midi. Pour pouvoir y accéder, il convient de se présenter au préalable auprès du CCAS qui instruira le dossier.

Ce projet bénéficie des aides financières de la CAF et du Département de Seine-Maritime et de France Relance.

Du renfort au CCAS



Une nouvelle recrue vient d'arriver au CCAS. Jennifer Roussel occupe depuis le 1^{er} octobre le poste de travailleur social. Forte d'une expérience de 15 ans dans ce domaine, Jennifer reçoit tous les Tréportais ayant une demande dans le domaine de l'aide sociale. Qu'il s'agisse de monter un dossier qui semble complexe, de connaître ses droits, de faire face à un impayé de loyer ou de facture d'énergie, chacun peut s'adresser à elle. «*Je suis là pour apporter des informations et une aide. Si nécessaire, je peux diriger les personnes vers d'autres interlocuteurs*», explique la jeune femme qui n'a pas tardé à bien s'intégrer dans son nouvel environnement professionnel.

P'tit Jean prend vie sous la plume de Pierre Bonzi

«P'tit Jean», gosse des Cordiers, né à la fin du XIX^e siècle est le fruit de l'imagination de Pierre Bonzi, un amoureux du Tréport qui prend autant de plaisir à écrire que ses fans en ont à le lire.

Si le premier confinement lié à la pandémie a parfois été mal vécu, il a aussi permis à un certain nombre d'entre nous d'y trouver des aspects très positifs. Cela a été le cas pour Pierre Bonzi. «Moi qui avais beaucoup voyagé au cours de ma carrière, je me suis retrouvé coincé», se souvient-il. C'est à ce moment qu'il a trouvé le moyen de s'évader et d'ouvrir pour les autres une porte vers un bel univers.

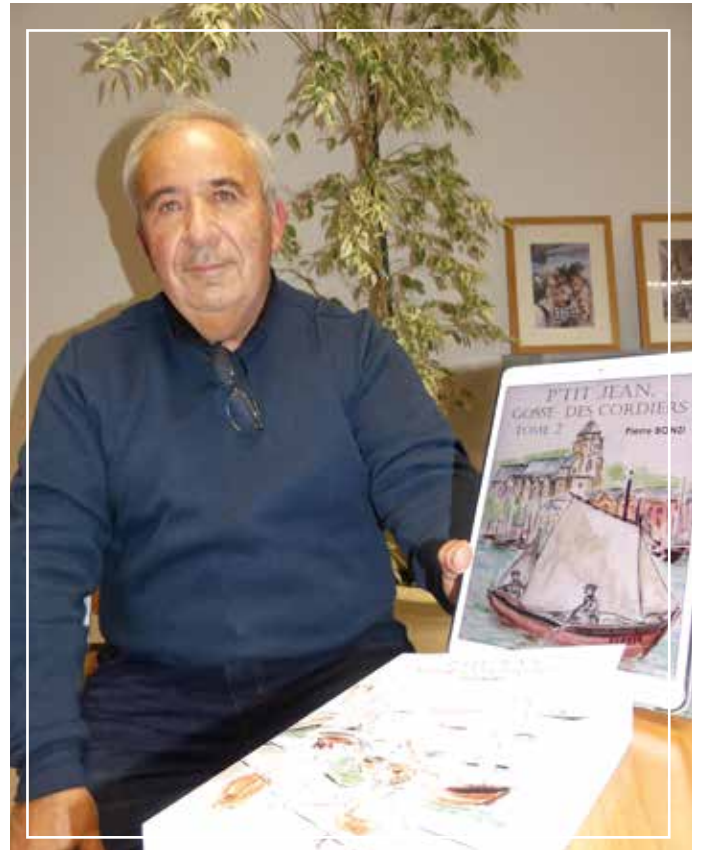
«De Facebook, je voyais surtout les aspects négatifs, mais j'étais abonné à la page «Les amoureux du Tréport» où l'on trouve surtout des photos. Les créateurs de cette page m'ont encouragé à y publier mes petites histoires, souvent humoristiques», explique M. Bonzi. Il a alors commencé à y poster chaque matin ses chroniques.

Il y racontait l'histoire de «P'tit Jean», un gosse des Cordiers qui aurait pu voir le jour au Tréport à la fin du XIX^e siècle. Très vite, ses écrits ont reçu un accueil positif. «Il y avait un noyau dur, mais aussi beaucoup de monde qui me suivait. Ces petites publications trouvaient un véritable écho. J'ai été surpris», assure l'auteur qui poursuit : «durant mon parcours professionnel, j'ai écrit beaucoup de discours, rédigé de nombreux rapports. J'ai donc l'habitude d'écrire. Ces publications m'obligeaient à m'y atteler de manière régulière, à me demander quotidiennement ce que j'allais publier quelques heures plus tard. Un jour, une panne internet a rendu la publication impossible. J'ai ensuite vu dans les commentaires que certains lecteurs s'inquiétaient pour moi !».

Ses premiers écrits ont été nourris par les échanges que ce jeune retraité avait pu avoir avec des Tréportais, notamment lors de ses longues parties de pêche sur la jetée. Puis, lorsque chacun a pu commencer à reprendre ses occupations, Pierre Bonzi est allé au devant des anciens pour glaner des anecdotes et se nourrir de leurs souvenirs. «Cela m'a permis de faire de belles rencontres», assure-t-il. Il s'est aussi beaucoup documenté pour s'approcher au plus près de la vie au Tréport vers 1890. «C'est une période très riche. P'tit Jean va pouvoir rencontrer des personnes célèbres qui sont passées au Tréport», explique l'auteur, très vite encouragé par ses lecteurs à publier ses écrits dans un livre. Il faut dire que ces lectures sont addictives. Chaque jour, le lecteur se demande ce qu'il va advenir de P'tit Jean, de son frère Totor et de leurs parents.

«Certains me disaient que puisque tout était déjà sur internet, il n'y avait pas d'intérêt à le mettre sur papier. Mais je me suis tout de même lancé, comme auto-éditeur», se souvient-il. Là encore, la bonne surprise est au rendez-vous. Au cours de son premier week-end de dédicace à la mi-août, les 200 exemplaires sortis de la presse trouvent preneurs et il faut relancer à la hâte l'imprimeur pour ne pas être en rupture de stock. Aujourd'hui, ce sont près de 1000 exemplaires qui circulent déjà entre les mains des Tréportais, de leurs familles, de leurs amis.

À lire et à écouter Pierre Bonzi, tout porte à croire que cet homme a toujours respiré le bon air iodé du Tréport, qu'il a usé ses fonds de culottes sur les bancs de l'école rue Suzanne, mais il



Le tome II des aventures de P'tit Jean est déjà disponible.

n'en est rien. Voici quarante ans environ qu'il a découvert notre cité. «L'ambiance y est agréable et les gens attachants», assure-t-il. Depuis, il y vient le plus souvent possible et de manière accrue depuis qu'il a cessé ses activités professionnelles. Pierre Bonzi réside à quelques dizaines de kilomètres, dans la vallée de la Bresle, mais Le Tréport l'attire comme un aimant. C'est ici qu'il s'est fait des amis et qu'il trouve ses sources d'inspiration. Les aventures de P'tit Jean font déjà l'objet d'un deuxième tome et un autre ouvrage, «Les chroniques tréportaises» ont aussi été publiées.

Pierre Bonzi n'a pas l'intention d'en rester là. S'il va laisser P'tit Jean vivre sa vie, il devrait très bientôt trouver un nouveau personnage dont les aventures prendront place au Moyen-âge... à moins que la destinée d'une jeune ukrainienne durant la seconde guerre mondiale ne vienne s'emparer de sa plume auparavant. Dans tous les cas, Pierre Bonzi continuera à se nourrir de ses rencontres et de ses recherches tréportaises et à enthousiasmer un lectorat de plus en plus nombreux.

«P'tit Jean, gosse des Cordiers», tome I et tome II ainsi que «Chroniques tréportaises», sont disponibles dans les librairies locales et auprès de l'auteur.

Contact : lesamisdepetitjean@gmail.com ou 07 88 04 76 15.

Le lycée reprend ses activités

Au lycée le Hurlevent, les élèves et l'équipe pédagogique n'ont cessé de s'adapter durant la pandémie. Depuis quelques semaines, ils reprennent les activités avec un plaisir certain.

Au lycée le Hurlevent, les activités ont été fortement bouleversées en raison des contraintes sanitaires liées au Covid. Non seulement les élèves de ce lycée professionnel ont été privés des nombreux stages qui émaillent ordinairement leur cursus, mais ils ont aussi dû faire une croix sur les nombreuses activités qui leur sont proposées par l'équipe pédagogique.

Fort heureusement, depuis la rentrée de septembre, la vie reprend son cours et les enseignants comme les encadrants ne se sont pas fait prier pour entraîner les lycéens dans de nouveaux projets.

Ainsi, une classe de première participe au Goncourt des lycéens. D'ordinaire, ce sont les lycées généraux qui s'engagent dans ce type d'action, mais au Hurlevent, on prouve que la lecture est bel et bien ouverte à tous. Les élèves choisissent quelques titres parmi la sélection, lisent, discutent de l'ouvrage et défendent celui qu'ils préfèrent avant de dresser un palmarès. Dans ce cadre, ils auront l'occasion d'échanger avec les auteurs en visio-conférence.

Le restaurant d'application a aussi pu rouvrir ses portes. Il accueille le public pour le déjeuner du lundi au vendredi (hors vacances et périodes de stages) ainsi que deux soirs par semaine. Cette mise en situation réelle est particulièrement moti-



Le restaurant d'application a rouvert ses portes. Les élèves vous y attendent.

vante pour ces jeunes qui apprennent tout autant la cuisine que le service en salle. Chacun peut pousser la porte du restaurant «La Côte d'Opale». La seule condition est de réserver. Les informations sont disponibles sur la page facebook restaurant application Côte d'Opale et sur le site : <http://hurlevent-lyc.spip.ac-rouen.fr>

dans le cadre des «Erasmus Days», les journées consacrées à l'Europe. D'ailleurs, l'équipe pédagogique va lancer un appel aux élèves : deux volontaires pourront partir à l'étranger durant deux semaines l'an prochain pour accroître leurs connaissances.

Les lycéens ont aussi eu l'occasion de réaliser des sorties, comme au cinéma, pour apprécier «Délicieux», film qui relate la création du premier restaurant, et se sont aussi rendus à l'opéra de Rouen.

Enfin, ils ont réalisé des animations



Ambiance studieuse pour le Goncourt des lycéens.



Erasmus, un sujet important pour l'équipe pédagogique.

APVB assure l'entretien des sépultures

Les Ateliers Picards de la Vallée de la Bresle sont bien connus dans la région notamment pour l'entretien des espaces verts qu'ils proposent aux particuliers comme aux entreprises.

Cette société installée à Saint-Quentin-Lamotte, qui emploie des personnes handicapées, diversifie aujourd'hui sa palette d'activités et propose désormais d'assurer l'entretien et même le fleurissement des sépultures. Que l'on soit éloigné géographiquement de la tombe de l'un de ses proches ou que l'on ne soit pas en mesure d'en assurer l'entretien, un agent d'APVB peut intervenir à votre place.

Des formules ainsi que des forfaits sont proposés, avec une attention particulière portée à la période des Rameaux et de la Toussaint. À titre d'exemple, un nettoyage annuel est facturé 48,50 euros. Cette somme est déductible des impôts sur le revenu.

Pour toute demande : APVB 03 22 60 66 75 ou par mail : contact.apvb@cap-energie.fr



Pascal met du cœur à l'ouvrage pour entretenir les sépultures de vos proches.

Élus communistes et républicains

Les tarifs de l'énergie et les prix du carburant augmentent. L'inflation est annoncée sur de nombreux produits, notamment ceux qui nous sont indispensables, comme la nourriture. Dans le même temps, les salaires stagnent et les allocations versées aux chômeurs sont revues à la baisse, alors que les plus fortunés continuent de s'enrichir «grâce» aux effets de la pandémie. Les écarts se creusent et nos dirigeants, au niveau national, sont plus préoccupés par la prochaine élection que par le sort de leurs concitoyens.

Pendant ce temps, au Tréport, nous essayons de faire face, d'apporter une réponse concrète. Nous avons impulsé l'ouverture de l'épicerie solidaire. Nous avons aussi constaté que notre CCAS, de plus en plus sollicité, devait être renforcé pour mieux répondre aux attentes légitimes d'une partie de notre population. Aussi, nous avons recruté un travailleur social. Aux manœuvres politiques des dirigeants nationaux, nous répondons par le pragmatisme, l'écoute et le bon sens.

Laurent Jacques, pour le groupe

Élus socialistes et républicains

L'augmentation des taxes sur le gaz, l'électricité, les carburants ont un impact important sur les foyers Treportais, un casse tête de faire le bon choix dans la manière de se chauffer où de se déplacer, ce qui est intéressant aujourd'hui ne le sera peut-être plus demain.

A l'échelle du territoire, nous devons également maîtriser l'augmentation des taxes sur la collecte des ordures ménagères.

Dès 2022 des changements importants auront lieu pour le tri des déchets si nous ne voulons pas subir une augmentation de la taxe sur les activités polluantes, en parallèle d'une réforme des recettes fiscales de collecte sur l'activité touristique.

Après la suppression de la taxe d'habitation, l'autre réforme en cours concernera la taxe foncière, celle-ci aura un impact non négligeable pour les foyers fiscaux concernés.

C'est pourquoi dans ce contexte de hausse des taxes la ville met tout en œuvre pour stabiliser la part communale de vos impôts.

Philippe Poussier pour le groupe

Le Tréport d'abord

La rentrée est toujours un moment d'intenses activités avec des démarches en tous genres et cela perturbe parfois les emplois du temps. Cela a été notre cas en n'envoyant pas pour le précédent bulletin municipal notre texte dans les délais. Alors, à défaut de vous souhaiter une bonne rentrée, nous espérons que celle-ci a été réussie et prometteuse d'un avenir plus radieux que la précédente année scolaire !

Cette année va voir les élections présidentielles occuper une part importante des médias et des conversations entre les citoyens de France et d'ailleurs.

Il n'en demeure pas moins que la situation locale, au Tréport, préoccupe les habitants du Tréport. Au sortir, nous l'espérons, de la crise du Covid, quel sera le quotidien de chacun, chacune ? La situation économique est à surveiller de près.

Espérons également que cette année soit moins sujette à des conflits dont l'issue montre que autoritarisme et autorité se confondent, ce qui est bien dommage. Espérons cette année à venir, apaisée !

Richard Denoun pour le groupe

Le succès du Festival du Film

La 4^e édition du Festival du Film en costume, placée sous l'égide de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, a connu le succès au début du mois d'octobre. Retour en images sur cet événement.



Cédric Tanguy et Nicolas Belenchombre encadrent Nicolas Engel.



Florence Thomassin, une pétillante présidente du jury.



Les élus de la CCVS, partenaires du festival.



Les membres du jury.



Gabrielle Lazure.



Philippe du Janerand.



Malik Zidi.